

COMMUNE HELPERKNAPP
REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 28 mai 2020;

Publication et convocation des conseillers: 22 mai 2020

Présents: Conrad Frank, bourgmestre
Vosman Joske, Bisenius Jean-Claude, Noesen Henri, échevins
Mangen Paul, Eicher-Karier Christiane, Mathekowitsch Claude, Baus Ben, Gieres-
Deitz Sylvie, Ludwig Patrick, Gengler-Valmorbida Laurence, Erpelding Serge,
conseillers

Absents (excusés) : Losch Gilles (par procuration à partir du point 2 > Conrad Frank), conseiller

Ordre du jour :

1. Engagement de personnel enseignant sur la liste 1
2. Approbation de l'état des restants de l'exercice 2019
3. Approbation du décompte de la manifestation « Kommt all an de Märjendall 2019 »
4. Allocation de subsides aux associations locales
5. Approbation d'un morcellement (3 lots) d'un terrain à Buschdorf
- 5A. Approbation d'un morcellement (2 lots) d'un terrain à Tuntange
6. Approbation d'un compromis
7. Information sur la création de postes de surveillants pour le transport scolaire
8. Points ajoutés par les conseillers communaux Ludwig, Eicher, Mathekowitsch et Erpelding

Point de l'ordre du jour : 1

**Objet : Liste 1 - Année scolaire 2020/2021 - Propositions de réaffectation des candidatures
- C1 1p 100%**

Le conseil communal,

décide unanimement

procédant par scrutin secret

de proposer Madame Sarah BIVER, au poste vacant sous la dénomination **C1 1p 100%** année scolaire 2020/2021 de la commune Helperknapp.

Point de l'ordre du jour : 1A

**Objet : Liste 1 - Année scolaire 2020/2021 - Propositions de réaffectation des candidatures
- C2-4 1p SUR 75%**

Le conseil communal,

décide avec onze (11) voix pour et une (1) abstention

procédant par scrutin secret

de proposer Madame Sandra JOVANOVIC au poste vacant sous la dénomination **C2-4 1p SUR 75%**, année scolaire 2020/2021, de la commune Helperknapp.

Point de l'ordre du jour : 1B

**Objet : Liste 1 - Année scolaire 2020/2021 - Propositions de réaffectation des candidatures
- C2-4 2p 100%**

Le conseil communal,

décide unanimement

procédant par scrutin secret

de proposer Monsieur Jean-Pierre KOPSau poste vacant sous la dénomination **C2-4 2p 100%**, année scolaire 2020/2021, de la commune Helperknapp.

Point de l'ordre du jour : 1C

**Objet : Liste 1 - Année scolaire 2020/2021 - Propositions de réaffectation des candidatures
- C2-4 2p 100%**

Le conseil communal,

décide unanimement

procédant par scrutin secret

de proposer Madame Julie HUBERTY au poste vacant sous la dénomination **C2-4 2p 100%**, année scolaire 2020/2021, de la commune Helperknapp.

Point de l'ordre du jour : 1D

**Objet : Liste 1 - Année scolaire 2020/2021 - Propositions de réaffectation des candidatures
- C2-4 2p SUR 100% A20-21**

Le conseil communal,

décide unanimement

procédant par scrutin secret

de proposer Madame Tessy AREND au poste vacant sous la dénomination **C2-4 2p SUR 100% A20-21** de la commune Helperknapp.

Point de l'ordre du jour : 1^F

**Objet : Liste 1 - Année scolaire 2020/2021 - Propositions de réaffectation des candidatures
- C2-4 2p ACC 100% A20-21**

Le conseil communal,

décide avec onze (11) voix oui et une (1) abstention

procédant par scrutin secret

de proposer Madame Myriam NICKTS au poste vacant sous la dénomination **C2-4 2p ACC 100% A20-21** de la commune Helperknapp.

Point de l'ordre du jour : 2
Objet : Approbation de l'Etat des restants de l'exercice 2019

Le conseil communal,

décide unanimement

1-d'admettre

	Service ordinaire	Service extraordinaire
en reprises provisoires	21.646,81 €	//
en décharges	531,47 €	//
TOTAL	22.178,28 €	//

2-**d'accorder** au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent au présent état avec la mention « poursuivre ».

Point de l'ordre du jour : 3
Objet : Décompte de la manifestation « Kommt all an de Märjendall 2019 »

Le conseil communal,

décide unanimement

- d'approuver le décompte final de l'organisation « Kommt all an de Märjendall 2019 » qui s'élève à un déficit total de 7.695,05 € (dépenses de 17.556,05 € et recettes de 9.861,00 €), dont 50% à charge du Service National de la Jeunesse

- d'accorder aux associations locales et au DJ qui ont participé à la manifestation en septembre 2019 un forfait de 300,00 € (16 x 300,00 = 4.800,00 €).

Point de l'ordre du jour : 4
Objet : Allocation de subsides aux associations locales

Le conseil communal,

décide unanimement

d'approuver le tableau ci-annexé des subsides à allouer aux associations locales pour l'exercice 2019 d'un montant total de 63.120,00 € (62.626,00 € pour l'exercice 2018).

Amiperas Sektoun Béiwen	1440,00 €
Bididu Team Lëtzebuerg Asbl	1440,00 €
Bricher Klatzkäpp	1728,00 €
Bruzzis (Rasicross)	1440,00 €
Amicale Centre d'Incendie et de Secours Boevange/Attert	1728,00 €
Amicale Pompjeeën Téinten	1920,00 €
Chorale Ste Cécile Buschdorf	1440,00 €
Chorale Ste Cécile Tuntange	1440,00 €
Club des Jeunes Boevange /Attert	1440,00 €
Club des Jeunes Brouch	1440,00 €
Club des Jeunes Buschdorf	1440,00 €
Coin de Terre et du Foyer Boevange/Attert	1440,00 €
Coin de Terre et du Foyer Brouch (Gaart an Heem)	1440,00 €
Croix Rouge Section Boevange/Attert	600,00 €
Elterevereenegung Helperknapp	1440,00 €
Entente Helpermaart	1440,00 €
FC Brouch	8064,00 €
US Boevange/Attert	4560,00 €
Fëscherclub Béiwen/Atert	1440,00 €
Fräizäitclub Béiwen/Atert	1440,00 €
Grashoppers Atertdall	600,00 €
Kulturfrënn Bëschdref	1440,00 €
Männerchouer Béiwen/Atert	1440,00 €
Musek Gemeng Helperknapp	5856,00 €
natur&ëmwelt (anc. LNVL) Tuntange	1440,00 €
Nordic-Walking Äischdall	1440,00 €
Sängerbond Bruch	1440,00 €
Société de Tir Brouch	2064,00 €
Spuerveräin „Oenner Ons“	1440,00 €
Syndicat d'Initiative de Tuntange	1440,00 €
Téintener Wiselen	1440,00 €
Theaterfrënn Téinten Asbl	1440,00 €
Velosfrënn Gusty Bruch	1440,00 €
Wanderfrënn Bruch	1440,00 €

Point de l'ordre du jour : 5

Objet : Approbation d'un morcellement (3 lots) d'un terrain à Buschdorf

En application de l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, Monsieur Mangel Paul, conseiller communal, quitte la salle de séance.

Le conseil communal,

décide unanimement

-d'approuver le projet de morcellement (3 lots) à l'échelle 1:500 du 15 mai 2020, affaire N° 209103, no cadastral 372/2487, section -BB- de Buschdorf, présenté par « BEST G.O. » de L-6941 Niederanven pour compte de Monsieur Paul Mangel de Buschdorf

-de charger le collège des bourgmestre et échevins de procéder à la publication de cette décision conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Point de l'ordre du jour : 5A

Objet : Approbation d'un morcellement (2 lots) d'un terrain à Tuntange

Le conseil communal,

décide unanimement

-d'approuver le projet de morcellement (2 lots) à l'échelle 1:500 du 28 avril 2020, affaire N° 209082, no cadastral 277/3926, section -TA- de Tuntange, présenté par « BEST G.O. » de L-6941 Niederanven pour compte des époux Barthelmes-Rodrigues de Tuntange.

-de charger le collège des bourgmestre et échevins de procéder à la publication de cette décision conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Point de l'ordre du jour : 6

Objet : Approbation d'un compromis

Le conseil communal approuve un compromis entre la société civile immobilière « An der Nock » et le collège des bourgmestre et échevins de la commune Helperknapp du 25 février 2020.

Point de l'ordre du jour : 7

Objet : Information sur la création de postes de surveillants pour le transport scolaire

Le conseil communal,

décide unanimement

de prendre connaissance des nouvelles dispositions détaillées ci-dessus concernant l'engagement de quatre (4) postes d'accompagnateurs/surveillants pour les besoins du transport scolaire dans la commune Helperknapp pour la période du 8.6.-18.7.2020.

Point de l'ordre du jour : 8

Objet : Points ajoutés par les conseillers communaux Ludwig, Eicher, Mathekowitsch et Erpelding

Le conseil communal,

Notant qu'en application de l'article 13, al. 3 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les conseillers communaux Patrick Ludwig, Christiane Eicher, Claude Mathekowitsch et Serge Erpelding ont demandé par écrit au bourgmestre de faire figurer à l'ordre du jour du conseil communal du 28.5.2020 les points suivants :

- Wat hunn d'Corona-Mesurë bis elo d'Gemeng kascht ?
- Rentrée 25/5/2020 :Ass alles gutt ofgelaf, wéi eng Problemer sinn et ginn ?
- Vakanzenjobs Studenten

Attendu que le collège des bourgmestre et échevins a jugé la demande motivée et qu'elle a été faite conformément aux dispositions de l'article 13, al. 3 de la loi communale

Vu les réponses y relatives présentées par le collège des bourgmestre et échevins :

Ad 1)

Pendant la période du 15.3. au 26.5.2020, des dépenses d'un montant total de 5.253,54 € ont été faites pour l'acquisition du matériel suivant : acquisition de buffs et de masques, achat de matériel de désinfection, achat de séparations en Plexiglas, annonces, location de mobilier pour l'aménagement de salles de classe temporaires, transport scolaire supplémentaire, acquisition de matériel informatique (teams, licences), etc. D'autre part, des factures de 6.690,00 € et de 150,00 € restent à être payées, en plus des acquisitions dont les factures n'ont pas encore été présentées.

S'y ajoutent d'innombrables heures de travail prestées par le personnel enseignant et communal, ainsi que par les membres du collège des bourgmestre et échevins.

En plus, il y a lieu de souligner que la crise sanitaire actuelle impactera fortement les finances communales et que suivant une première actualisation du plan de paiement du fonds de dotation globale des communes (FDGC), la commune Helperknapp aura à subir une moins-value d'environ 1.800.000,00 €.

Ad 2)

La rentrée scolaire du 25.5.2020 s'est bien déroulée et les échos reçus de toutes parts ont été très positifs. A part quelques détails de moindre envergure qui ont été redressés, tout a été parfaitement organisé et les cours devraient en principe bien se terminer à la fin de l'année scolaire en juillet.

A noter que les parents étaient invités à remplir un formulaire en ligne pour indiquer les besoins d'accueil de leurs enfants et que sur la base des besoins ainsi recensés, un plan de prise en charge en alternance des groupes A et B a été proposé dans chaque commune par le président du comité d'école et le chargé de direction de la structure d'accueil, sous l'égide du directeur de région, de l'agent régional et de l'autorité communale. Ce plan a été arrêté par le collège des bourgmestre et échevins et soumis pour approbation au ministère de l'Education nationale. A titre d'information, il importe de relever que le plan de prise en charge de la commune Helperknapp a été le premier au pays à être approuvé par le ministère.

Ad 3)

En ce qui concerne les « jobs vacance » pour les étudiants de la commune, les jeunes avaient été invités en février à introduire leurs demandes et 20 candidatures ont été présentées pour un job pendant les vacances d'été. Tout en attendant les directives du Gouvernement concernant les mesures à prendre en matière de crise sanitaire, le collège des bourgmestre et échevins ne va pas tarder à prendre les décisions afférentes quant à la distribution des différents postes.
